



Fonctionnaires: la face cachée des chiffres.

2012/11
23 | 02 | 2012



Le sujet échauffait les esprits depuis plusieurs semaines mais la banque nationale vient d'enfoncer le clou : le personnel de l'Etat coûte trop cher.



Jean Hindriks
Senior Fellow
Itinera Institute

Certains y voient une gageure pour faire sauter l'indexation des fonctionnaires en 2012, ce qui ferait économiser environ 750 millions d'euros. D'autres, comme Luc Coene, gouverneur de la Banque Nationale, met le doigt sur la croissance des effectifs, le secteur public belge ayant recruté près de 200.000 personnes les dix dernières années. En fait cela concerne la période 1997-2007, car depuis la crise, les effectifs sont en légère baisse (dont une baisse de 4% des effectifs sur les deux dernières années au niveau fédéral).

supérieurs à ceux du privé. On n'est donc pas dans la situation de la Grèce ou de l'Espagne où les salaires des fonctionnaires étaient avant crise de 20% supérieurs aux salaires privés. Les sceptiques rétorqueront néanmoins que les nombreux avantages à travailler pour l'Etat justifiaient un salaire moins élevé que dans le privé (sécurité de l'emploi, pensions plus élevées, etc.). Au-delà de la polémique inévitable que présente ce sujet, il nous semble opportun de mettre en lumière quelques aspects oubliés dans le débat.



Laurent Hanseeuw
Fellow
Itinera Institute

Sans surprise, le bien-fondé d'une économie budgétaire « sur le dos » des fonctionnaires a ses pour et ses contres. Pour leur défense, une récente étude de la même Banque Nationale a clairement montré que les salaires des fonctionnaires, contrairement à la plupart des pays européens, n'étaient pas

Tout d'abord l'emploi. En regardant plus en détail, on s'aperçoit que cette croissance se répartit de manière fortement inégale. Stricto sensu, le nombre de fonctionnaires (administrations et enseignements) ne s'est accru « que de 88.000 personnes » ces dix dernières années, le solde restant

“ La multiplication de création d’emplois subsidiés cette dernière décennie - inclus selon les statistiques internationales dans l’emploi public - est donc une des clefs explicatives de cette croissance significative. ”

s’expliquant par ce que l’on appelle le secteur subsidié ; à savoir la santé, les maisons de repos, les crèches, les associations subsidiés par l’Etat, etc. Parmi cet accroissement, on trouve des postes comme l’emploi dans les titres-services (50.000), que l’on peut difficilement considérer comme des fonctionnaires. En fait, les fameux 200.000 travailleurs supplémentaires du secteur public correspondent à une définition de l’emploi public au sens large. La multiplication de création d’emplois subsidiés cette dernière décennie - inclus selon les statistiques internationales dans l’emploi public - est donc une des clefs explicatives de cette croissance significative. Une réflexion sur la croissance soutenue d’emplois subsidiés dans notre pays fait du sens. Mais confondre pareille évolution avec la problématique d’une administration soi-disant pléthorique revient à polluer le débat, pourtant déjà suffisamment chargé idéologiquement.

Il n’en reste pas moins que l’emploi public au sens strict a également cru rapidement, principalement au sein des pouvoirs fédérés et locaux. Une réflexion sur le rôle de service public que chaque niveau de pouvoir se doit d’offrir à la population, et des effectifs nécessaires à cet effet, ne doit pas être

évitée. Il est probable que certains postes soient redondants et que certaines administrations puissent être amincies. En cette période de vaches maigres, les responsables publics doivent faire de l’efficacité du service public à moindre coût une priorité. *L’enjeu des prochaines années sera de savoir comment ajouter du service public aux fonctionnaires plutôt que de savoir comment ajouter des fonctionnaires au service public.*

Venons-en maintenant aux salaires. Savoir si les avantages qu’un emploi à l’Etat procure justifient un salaire plus modeste est une discussion sans fin. Néanmoins, s’il s’avère que l’effort budgétaire devait partiellement reposer sur les fonctionnaires, le gouvernement se doit d’utiliser cette mesure pour rétablir une certaine justice au sein de la fonction publique. Depuis plus de dix ans, le recrutement des administrations publiques (tous pouvoirs confondus) concerne principalement des contractuels. En fait les contractuels représentent plus de 80% des nouveaux recrutements, souvent en remplacement de statutaires partis à la pension. Ceci n’est pas un hasard, les contractuels ne disposant pas des mêmes avantages, en termes de pensions ou de salaires, que les fonctionnaires statutaires. Selon

l'arrêté du gouvernement Wallon de 2003, le recours au personnel contractuel devrait être l'exception et les fonctionnaires statutaires, la règle. Force est cependant de constater que, pour des raisons diverses, et sans doute partiellement budgétaires, mais aussi politique, les fonctionnaires contractuels sont devenus progressivement la règle lors de l'embauche, créant de facto une discrimination à l'intérieur de nos administrations. Cette dualité pose aussi des problèmes juridiques lorsque le supérieur hiérarchique est un contractuel qui a de facto moins de pouvoir que les fonctionnaires statutaires mis sous sa responsabilité. Dès lors, plutôt qu'un saut d'index généralisé à toute la fonction publique, il apparaît indéniable que si des efforts salariaux doivent être imposés, ceux-ci devraient prioritairement toucher les statutaires, et épargner les contractuels (qui peuvent dans certaines administrations représenter plus de la majorité des effectifs).

Pas plus tard que vendredi, Dominique Cabiaux - vice-président de la CSC services publics - prêchait sur RTL+ pour que l'Etat reste exemplaire en tant qu'employeur. La dualité qui s'est progressivement installée dans nos services publics semble cependant fort loin d'une telle aspiration. Il est temps d'y remédier. Les contractuels dans la fonction publique ont aujourd'hui

moins de sécurité d'emploi que les salariés du privé. Leurs recrutements et leurs renouvellements sont décidés politiquement, sans passer par les services de recrutements officiels comme le SELOR. Ils sont en fait le reflet d'une nouvelle forme de colonisation de l'administration par le pouvoir politique, à une période où tout le monde s'accorde à souhaiter la dépolitisation et la modernisation de notre fonction publique. Mais où est Copernic ?

Laurent Hanseeuw

Fellow Itinera et ULB

Jean Hindriks

Senior Fellow Itinera et UCL

Paru dans La Libre Belgique du 23/02/2012.

Pour une croissance économique
et une protection sociale durables